

Moutier dans le Jura – Posez votre question !

Règles pour la publication de votre question dans la FAQ (www.jura.ch/moutier/faq)

- Uniquement les questions d'intérêt général seront publiées
- Les questions semblables seront regroupées sous une seule et même question
- Les questions seront traitées dans la plus stricte confidentialité
- Les réponses données sont susceptibles d'être modifiées et adaptées en fonction de l'avancée des travaux
- Tout message à caractère insultant ou menaçant pourra donner lieu à des poursuites

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE		LIEU	
E-MAIL / TÉL.	<p><i>Vos données seront traitées dans la plus stricte confidentialité. Nous aurons éventuellement besoin de votre adresse e-mail ou de votre N° de tél. afin d'obtenir des compléments ou des précisions en lien avec votre question. Vous avez toutefois la possibilité de poser votre question de façon anonyme si vous le souhaitez. Vous ne recevrez cependant pas de réponse écrite personnelle, mais la réponse à votre question se retrouvera sur la FAQ en ligne si elle répond aux règles mentionnées ci-dessus.</i></p>		
VOTRE QUESTION EN LIEN AVEC L'ACCUEIL DE MOUTIER DANS LE JURA			

Merci de déposer le formulaire dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville de Moutier ou directement à la chancellerie prévôtise.